

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

C'est toujours un plaisir de vous recevoir dans le cadre de la remise du Mérite Sportif de la commune de Dison.

Sixième édition de cette cérémonie qui met à l'honneur une personne digne d'estime, de récompense ou qui a une conduite digne d'éloges.

L'an dernier le trophée a été confié à une toute jeune pongiste pleine d'avenir.

Au vu des derniers résultats, je suis convaincue, que le trophée, certes encombrant dans une chambre de jeune fille, a été une source de motivation supplémentaire pour Florence qui continue à jouer dans la cours des grands, grands, tant au propre qu'au figuré.

Cette miniature que nous remettons à Florence lui rappellera, je n'en doute pas, que la voie du sport, tout comme la vie de manière générale, nécessite de la constance, de la persévérance, de l'engagement pour atteindre les objectifs que l'on se fixe.

Comme d'habitude maintenant, pour la remise du Mérite Sportif 2009, la commission composée de représentants du monde politique, d'un médecin et d'un kinésithérapeute de la commune et d'un professeur d'éducation physique s'est réunie la veille de la remise du trophée.

Selon le règlement, est éligible au mérite sportif, **toute personne**, pratiquant ou responsable, ayant un lien direct avec la commune, soit par le fait d'y être domiciliée soit par le fait d'être affiliée à un club de l'entité. Est également éligible un club ou une équipe affiliée à un club dont le siège est situé sur le territoire de la commune.

Toutes les disciplines sportives peuvent être récompensées. Le trophée ne pourra être attribué à une personne, pratiquant ou responsable, dont le sport est la profession habituelle.

Les résultats pris en considération sont les résultats du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

La commission a examiné les 3 candidatures suivantes :

- ❖ Le club du DWST pour les résultats obtenus tant en équipe, qu'en individuel, que ce soit au niveau régional ou national, avec notamment un nageur sélectionné en équipe nationale, deux nageurs sélectionnés en Elites Haut-niveau et cinq nageurs sélectionnés Espoirs. Alors que le club n'existe que depuis 2006, il a déjà atteint le niveau de 3^{ème} club francophone et 12^{ème} au niveau national. Outre les nageurs de compétition, ce sont une centaine de jeunes de 5 à 18 ans qui fréquentent le club de manière assidue
- ❖ Monsieur Bastien Soret, né le 30/07/1992, domicilié rue Michel Pire, 8 à Andrimont, pour la multitude de titres obtenus en compétition nationale (champion de Belgique open toute catégorie au 400 m. 4 nages – 3 titres de champion de Belgique Juniors – 3 titres de champion francophone notamment) mais aussi pour sa sélection en équipe nationale pour les championnats d'Europe Juniors à Prague et sa sélection comme membre du Team Begold 2012.
- ❖ Monsieur Alain Zeyen, 44 ans, domicilié rue Haute Saurée à Dison, pour son parcours comme karatéka et notamment l'obtention du 4^{ème} dan et du titre d'arbitre de la Ligue Francophone de Karaté Belge. Monsieur Zeyen a commencé la pratique du Karaté à l'âge de 13 ans, lors de l'ouverture du hall omnisports. En 1984, il est ceinture noire 2^{ème} dan. En 1998, il prend en charge le club et contribue à la formation de nombreux jeunes karatékas, dont plusieurs sont maintenant porteur de la ceinture noire. En

2005, il a obtenu le 3^{ème} Dan et le niveau d'instructeur. En 2009, nouveau challenge et nouvelle épreuve pour le passage de ce 4^{ème} dan.

Après avoir examiné les diverses candidatures et après un vote par bulletin secret, le Mérite Sportif Disonais 2009 est attribué à

Monsieur Bastien SORET

Fait nouveau pour le Mérite Sportif Disonais, celui-ci est attribué 2 fois sur moins de cinq ans au même sportif.

Lors de la remise du Mérite Sportif 2006, Monsieur Soret, je formulais pour vous les vœux suivants :

« Que ce trophée, que vous conserverez une année, vous permette de vivre l'éloignement de votre cellule familiale avec sérénité, qu'il soit un encouragement quotidien, un facteur de motivation supplémentaire, et vous aide à remplir vos obligations d'étudiant et à satisfaire votre passion pour la natation ».

Les membres de la commission et moi-même ne pouvons y changer un seul mot. Tout au plus pouvons nous espérer que le facteur de motivation que constitue la reconnaissance offerte par ce trophée vous aide à atteindre sans encombre l'objectif des JO 2012.

Vinciane BROCKAERT
Echevine des Sports